
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de
la société de transport de Trois-Rivières (STTR) tenue via Teams
le jeudi 11 mars 2024 à 12 h 00**

Personnes présentes	M. Jonathan Bradley	Administrateur
	M. Daniel Cournoyer	Administrateur
	Mme Pascale Alberne-Lahaie	Administratrice
	Mme Karine Descôteaux	Administratrice et représentante des usagers du transport régulier
	M. François Dubois	Administrateur et représentant des usagers du transport adapté
Personnes absentes	M. Michel Byette	Président
	M. Pierre Montreuil	Vice-Président
Personnes ressources	M. Patrice Dupuis	Directeur général et secrétaire corporatif
	Mme Caroline Cinq-Mars	Directrice des services administratifs et trésorière

1. **Mot de bienvenue**

M. Patrice Dupuis, directeur général et secrétaire corporatif, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

2. **Prise des présences**

M. Patrice Dupuis procède à la prise des présences et le quorum est constaté.

3. **Déclaration d'intérêt**

Aucun membre ne déclare son intérêt sur l'un ou l'autre des sujets à l'ordre du jour.

4. **Embauche au poste temporaire de coordonnateur en finance**

(07-24) IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Karine Descôteaux
APPUYÉE DE : M. Jonathan Bradley

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE soit entérinée, à la suite du processus de sélection, l'embauche de M. Jimmy Nolet au poste temporaire de coordonnateur en finance.

ADOPTÉE

5. **Adoption de la résolution mandant minibus de la société de transport de Trois-Rivières**

(08-24) ATTENDU QUE les sociétés de transport en commun du Québec, soit la SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE ET la SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE TROIS-RIVIÈRES (ci-après les « sociétés »), désirent acquérir des minibus à essence pour le transport adapté (ci-après le « Projet »);

ATTENDU que ce Projet d'achat regroupé pour l'acquisition de minibus à essence pour le transport adapté est prévu ou sous réserve d'acceptation au programme triennal d'immobilisation de la Société de transport de Trois-Rivières :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Dubois
APPUYÉ DE : M. Daniel Cournoyer

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

CONSÉQUEMMENT, IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

DE mandater la Société de transport de Sherbrooke à entreprendre, pour et au nom de la Société de transport de Trois-Rivières à l'occasion d'un achat regroupé qui aura lieu conjointement avec la Société de transport de Sherbrooke, l'acquisition de minibus à essence pour le transport adapté;

DE mandater la Société de transport de Sherbrooke, sous réserve de l'autorisation finale du ministre des Transports et de la Mobilité durable « MTMD » et sous réserve de l'approbation préalable d'un règlement d'emprunt s'y rapportant par le ministre des Affaires municipales et de l'habitation;

a) Pour adjuger le ou les contrats, pour et au nom de la Société de transport de Trois- Rivières, pour l'acquisition de minibus à essence pour le transport adapté pour la période 2024-2025, et ce, pourvu que le montant total du contrat pour la Société de transport de Trois-Rivières ne dépasse pas le montant déterminé par le directeur général de la société, incluant les taxes et contingences;

b) Pour signer, par l'entremise des représentants dûment autorisés de la Société de transport de Sherbrooke, tout document jugé utile et nécessaire pour donner effet aux présentes;

DE mandater l'Association du transport urbain du Québec, « l'ATUQ », pour la gestion du contrat d'acquisition des minibus.

Que soit adoptée, tel que déposée la résolution permettant à la société de transport de Trois-Rivières et la société de transport de Sherbrooke de faire un achat regroupé pour l'acquisition de minibus à essence pour le transport adapté.

ADOPTÉE

5. Levée de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Jonathan Bradley

APPUYÉ DE :

M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la réunion soit levée à 12 h 10.

ADOPTÉE

M. Daniel Cournoyer
Administrateur



M. Patrice Dupuis
Secrétaire corporatif